## Directives de dépôt et présentation des mémoires Sessions d'été et automne 2021

11/03/2021

## DÉPÔT DU MÉMOIRE ET SOUTENANCE

- Le délai du dépôt et de la soutenance du mémoire est flexible et nous vous prions de vous organiser avec votre professeur·e afin qu'il/elle ait le temps de lire votre mémoire.
- En principe, pour les stages, le délai de dépôt du mémoire est à la fin de celui-ci.
- Puis, vous fixez ensemble (le·la professeur·e et l'étudiant·e) la date de soutenance de votre mémoire de stage/mémoire académique et vous communiquez celle-ci à <u>Isabelle Perrotti</u>.
- Mme Perrotti peut vous réserver une salle pour la soutenance. <u>En raison du Covid, les soutenances doivent être en principe effectuées en ligne (Skype, Zoom, etc.)</u>. Toutefois, les soutenances pourraient avoir lieu sur le site de l'UNIL, en accord avec votre professeur·e, avec le respect des distances et suivant l'évolution de la situation d'ici l'été.
- Si vous souhaitez graduer à la session d'été, le dernier délai pour soutenir votre mémoire est le 6 juillet 2021 à midi
- Par la suite vous graduerez à la session d'automne, dernier délai le 6 septembre 2021 à midi.
- Après ce délai, vous graduerez à la session d'hiver 2022, dernier délai le 4 février 2022 à midi.
- 90 crédits pour les MScM-MScE-MScF-MScAS / 39 crédits du module 1 (MDE) / 60 crédits (MScIS) doivent être acquis pour pouvoir présenter le mémoire.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Le-la professeur-e invite un-e expert-e et, le cas échéant, le-la tuteur-trice en entreprise lors de la soutenance. Sa présence est souhaitée mais pas obligatoire. Si le-la tuteur-trice n'est pas présent-e, il-elle peut faire parvenir un feedback au professeur-e.
- Vous pourrez télécharger votre mémoire en fichier PDF, après la soutenance de votre mémoire, ainsi que compléter différentes informations au moyen de ce lien : <a href="https://hecluster.unil.ch/meteor/mastmem">https://hecluster.unil.ch/meteor/mastmem</a>
- Lorsque la soutenance est terminée, la note du mémoire est remise au moyen du formulaire de validation du mémoire à Isabelle Perrotti. En aucun cas, la note doit être communiquée à l'étudiant·e.
- N'OUBLIEZ PAS DE VOUS INSCRIRE A L'EXAMEN DU MEMOIRE DANS LES DELAIS IMPARTIS (cf. courriel envoyé le 3 mars 2021 par HECmasterExamen@unil.ch)
- Vous trouverez également ces différentes informations sur la page de votre Master respectif :
  - o Stage : https://www.unil.ch/hec/stages
  - o Mémoire académique: https://www.unil.ch/hec/memoire

